

## Extrait de procès-verbal de la séance du Conseil communal du jeudi 16 novembre 2023

Présidence : M. Sébastien Bertherin

### Réponse de la Municipalité à l'interpellation de Mme Carine Koller intitulée « Organisation des gardes d'enfants durant les vacances scolaires »

- Le président passe la parole à Mme Carine Koller pour le développement de son interpellation.
- Le président demande à la Municipalité si elle souhaite répondre séance tenante.
- Mme Jeannette Weber : déclare que la Municipalité a décidé de répondre immédiatement à cette interpellation.

Elle va tout d'abord commencer avec les offres existantes, comme le Centre aéré, qui est effectivement fermé durant la semaine du 1<sup>er</sup> Août depuis quelques années, dans la mesure où c'était toujours la semaine la moins fréquentée lorsque c'était auparavant ouvert. Il n'y a donc pas beaucoup de monde cette semaine-là. En revanche, les places disponibles ont depuis un certain temps été doublées les premières semaines des vacances, mais ces places ne sont jamais toutes occupées.

Le passeport-vacances, qui est organisé durant les vacances d'automne, peine de plus en plus à remplir ses places.

L'UAPE de La Paix a ouvert 4 semaines durant les vacances d'été et a accueilli en moyenne 15 enfants sur 60 places disponibles.

Lors de la dernière rencontre de la Municipalité avec la Ruche, le Colibri et le Réseau d'accueil des toblerones (RAT), il a été discuté de cette problématique de fermeture des crèches en été. Il est très difficile de faire une fermeture à des périodes différentes car certaines fratries peuvent se trouver dans 2 structures différentes et les enfants du personnel peuvent également être inscrits dans l'une ou l'autre structure. Les structures ont de la peine à trouver du personnel temporaire formé, comme l'exige la loi.

Après avoir posé la question aux parents de sa structure, le Colibri a constaté que finalement seules 2 familles ont eu besoin d'une garde lors de la fermeture en été. La Ruche va également transmettre un questionnaire aux familles à ce sujet. Si les structures ouvrent plus et sur d'autres créneaux, il faut que la fréquentation permette de payer le personnel. En outre, les dates de fermeture sont communiquées bien à l'avance aux parents, ce qui leur permet de pouvoir s'organiser en conséquence. Si les parents présentent une demande au RAT bien en amont, il y a la possibilité de trouver une accueillante en milieu familial pour garder les enfants durant les vacances. En plus, il y a une intention d'élargir encore le temps d'ouverture du CRL durant les vacances d'été. L'éventuelle ouverture d'une future crèche chez Swissquote donnera certainement la possibilité de trouver une structure ouverte pendant les vacances d'été.

Elle espère avoir pu donner quelques pistes et ne manquera pas d'informer les Conseiller-ère-s des évolutions futures.

- Le président demande à Mme Carine Koller si elle est satisfaite de la réponse apportée séance tenante par la Municipalité.

- Mme Carine Koller : répond que oui, partiellement. Elle entend que la semaine du 1<sup>er</sup> Août n'était effectivement pas très fréquentée à l'époque où il a été décidé de fermer le Centre aéré notamment, mais la population glandoise a beaucoup évolué, il y a de plus en plus d'enfants, la Municipalité n'arrête pas de souvent parler de toutes les listes d'attente pour l'accueil des enfants dans les structures. Mme la Municipale Jeannette Weber a mentionné une UAPE ayant des places disponibles. Mais la problématique est que l'on ne peut pas faire du tourisme d'UAPE, les parents sont obligés d'emmener leurs enfants à l'endroit où ils sont inscrits, donc une fois que c'est plein, c'est plein. Cela serait quand-même bien que la Municipalité étudie la question du Centre aéré et regarde ce qu'il est possible de faire.

- La discussion est ouverte.
- La parole n'est pas demandée. La discussion est close.